

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2011
(convocation du 12 septembre 2011)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic
M. LAMAISSON Serge à M. GUICHOUX Jacques
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle

M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIER Pierre à partir de 10 h 50
M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. TRIJOULET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

Association Prod'Innov - Programme d'actions 2011 - Subvention - Convention - Décision - Autorisation
--

Monsieur BENOIT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La mission de l'association est d'initier des projets collaboratifs de recherche et de développement innovants, et d'accompagner leur montage en recherchant des partenaires complémentaires et en leur donnant accès à des financements spécifiques. Son action est principalement tournée vers les PME et vise à faciliter leur implication dans les projets.

Le territoire d'intervention de Prod'Innov concerne toutes les entreprises, laboratoires de recherche publique, et les organismes de formation de la région Aquitaine.

Le public ciblé concerne les membres de Prod'Innov se répartissant en 5 collèges (entreprises de l'agroalimentaire, entreprises de la pharmacie-santé, universités, formation et recherche, structures incitatives et fédératives, et les entreprises liées au développement économique) et le nombre approximatif de bénéficiaires visés se situe entre 40 000 et 50 000 emplois.

Après sa délabellisation intervenue le 12 mai 2010, les responsables de l'association Prod'Innov ont, lors de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration du 6 juillet 2010, décidé de créer deux domaines d'actions stratégiques intitulés nutrition pour la santé (DAS 1) et compléments alimentaires (DAS 2).

Toutefois, le Conseil d'Administration de Prod'Innov du 16 décembre 2010 et le Conseil Régional, ont décidé de créer deux groupes de travail pour avancer sur les deux projets et proposer une stratégie régionale « santé et nutrition - Alimentation et agro-industrie ». Cette organisation a permis d'arriver à un partage harmonieux et justifié entre « santé et nutrition » porté par le cluster santé, et « alimentation et agro » porté par Prod'Innov dans le but de proposer une complémentarité de pôle avec Agrimip (pôle de compétitivité agricole et agro-industriel en Midi Pyrénées).

Le programme d'actions de l'association Prod'Innov pour l'année 2011 est organisé selon les axes suivants :

1- Emergence de projets R&D et structurants :

Pour ce premier semestre 2011, Prod'innov suivra les dossiers en cours et initiera des projets en vue d'argumenter les réflexions stratégiques.

- Prospection et détection de projets : mise en relation des entreprises et laboratoires,

- Identifier et développer des projets dans le cluster santé : pillulier électronique, Tomatinnov, AAP.
- Développement de projets interpôles (co-labellisation) en restant dans la mouvance des pôles de compétitivité Santé en participant à leur animation.
- Action collective Gulliver menée par l'ARDIA dans le cadre de Prod'Innov.
- Développement de la formation à distance pour mettre en valeur le projet de FAD avec l'université de Laval dans le cadre du symposium France Québec,
- Participation au Comité d'agrément mis en place avec l'IRNHA pour l'appel à projets région,
- Suivi des projets du dernier FUI (Fonds Unique Interministériel) .

2 – Animation :

- Organisation de conférences thématiques – constitution de réseaux sur des sujets transversaux comme les TIC, les biomatériaux, les médicaments, l'imagerie, le laser, en partenariat avec le Pôle laser, GIPSO, 2ACBI ;
- Organisation du groupe de travail « Alimentation – Agroalimentaire » dans le second semestre 2011.

3 - Actions à l'international : Participation de Prod'Innov à des salons et des missions internationales qui lui permettent de développer des collaborations avec les pôles nationaux et internationaux sur des thématiques communes ou complémentaires. Il s'agira ainsi de favoriser la constitution de réseaux interrégionaux sur des projets R&D.

4 –Administration et stratégie :

- Participation au groupe de travail « cluster santé » avec élaboration d'un plan d'actions, d'un argumentaire, d'un budget et d'un tableau de bord.
- Projet Prod'Innov 2 : participation au groupe de travail « enjeux filière agro-alimentaire » et discussions avec AGRIMIP.
- Etude stratégique du périmètre du Plan Régional de Santé : cartographier les compétences santé,
- Veille technologique et stratégique avec intégration dans la réflexion des groupes de travail avec utilisation de la cellule veille de l'ARDIA.,

5- Communication - promotion

Etablissement d'une Newsletter en format électronique qui informera les industriels et institutionnels de l'état d'avancement des programmes d'action,

Le site internet de Prod'Innov sera modifié pour prendre en compte la restructuration du pôle et la mise à disposition du portail Compétences santé et du portail Aquitan'ia sera effectuée envers les destinataires précités (industriels et institutionnels).

Pour mettre en œuvre ce programme d'actions 2011, l'association Prod'Innov a sollicité le soutien de la Communauté Urbaine à hauteur de 15 500 € pour un montant de dépenses subventionnable H.T de 111 134 € détaillé dans le tableau ci-après :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Services extérieurs (compétence	8 000	CRA	57 000

santé et Aquitan'IAA		CUB	15 500
Hébergement site internet	415	Cotisations	38 634
Salaires personnels extérieurs	74 719		
Salaires et honoraires	18 000		
Déplacements	10 000		
TOTAL	111 134	TOTAL	111 134

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association Prod'Innov, pour l'exercice 2011, à hauteur de 15 500 €, est recevable dans la mesure où son action dans les domaines de la santé et de la nutrition fait appel à des technologies innovantes et contribue au développement de l'économie et de l'attractivité du territoire de l'agglomération bordelaise.

DECIDE

Article 1 : il est attribué une subvention à hauteur de 15 500 € à l'association Prod'Innov pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2011,

Article 2 : Monsieur le Président de la Communauté Urbaine est habilité à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement financier de cette subvention.

Article 3 : La dépense inhérente à cette subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 900, CRB BD 00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Le groupe des élus Europe Ecologie les Verts s'abstient et le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

M. JEAN-JACQUES BENOIT